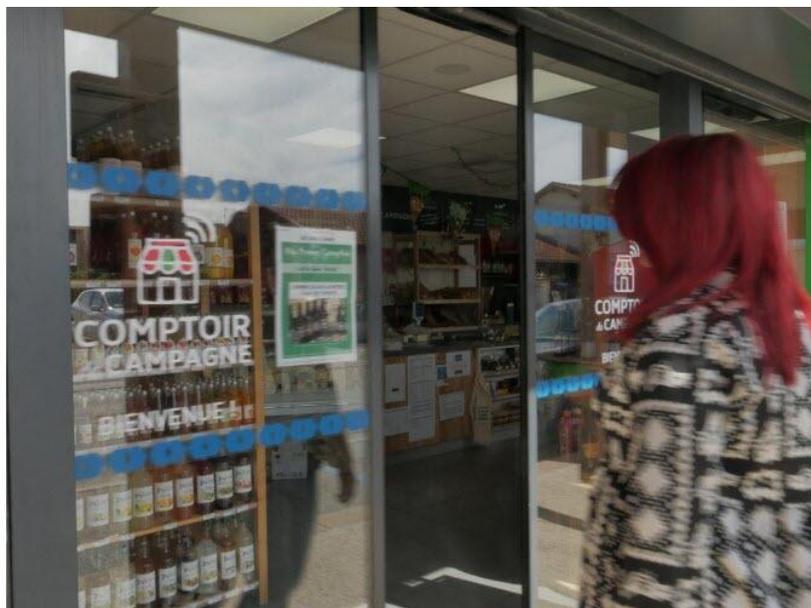


Nord-Isère

En liquidation judiciaire, les magasins Comptoir de campagne ferment définitivement leurs portes

L'entreprise "Comptoir de campagne" a été placée ce jeudi 4 avril en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Lyon. Les quatre magasins implantés à Faverges-de-la-Tour, Sainte-Blandine, Rochetoirin et Reventin-Vaugris ferment définitivement leurs portes.

Guillaume Drevet –



Quatre magasins étaient implantés dans le département. Photo Le DL /Guillaume Drevet

Les quatre magasins implantés à Faverges-de-la-Tour, Sainte-Blandine, Rochetoirin et Reventin-Vaugris ne rouvriront pas.

L'entreprise "Comptoir de campagne" a été placée ce jeudi 4 avril en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Lyon. [Elle était en redressement judiciaire depuis le 29 novembre dernier.](#)

Une offre de reprise a été présentée la semaine dernière, le 28 mars, en présence de plusieurs salariés et de maires de communes sur lesquelles un Comptoir est installé. « On ne nous a pas laissé notre chance, alors qu'on avait un projet de reprise », regrette Virginie Hils, fondatrice de Comptoir de campagne. « Tout s'arrête d'un coup, c'est très décevant. Aujourd'hui, on a des salariés effondrés. »

Thomas Pélissier, gérant du magasin de Faverges-de-la-Tour et représentant du personnel, était présent à l'audience du 28 mars : « Je le sentais venir. Au tribunal, j'ai senti que lors de l'examen de la reprise, l'enjeu social ne rentrait pas en jeu, seulement l'enjeu économique. Maintenant, on est dans l'attente de la communication du mandataire judiciaire sur le licenciement économique. »

« Sans commerce, notre village est mort »

“Comptoir de campagne” avait vocation à recréer du lien avec des commerces multiservices dans des villages pas ou peu dotés de commerces. C'était le cas à Faverges-de-la-Tour : « Pour nous, ça va être compliqué. Sans commerce, notre village est mort. Personne n'a envie de ça. Je suis triste et je pense que tous les Favergeois aussi. On avait un commerce de proximité avec des valeurs qui sont les nôtres : favoriser le circuit court, travailler avec les producteurs locaux », réagit le maire Jean-Marc Damais. « Il faut qu'on réfléchisse à la suite, envisager ce qu'on peut faire », conclut-il.

“Comptoir de campagne” compte 15 magasins, installés pour la plupart dans la région : dix succursales et cinq franchisés. Les dix succursales ne rouvriront donc pas leurs portes ce vendredi matin. « Les franchisés poursuivent leur activité, ils restent ouverts. On va voir comment on peut les accompagner pour qu'ils continuent en autonomie », conclut Virginie Hils, qui indique que 46 emplois sont concernés par la liquidation judiciaire, moins d'une dizaine dans les quatre magasins en Isère.